

ÉVANGILE

**« Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement »
(Mt 5, 20-26)**

Alléluia. Alléluia.

Je vous donne un commandement nouveau, dit le Seigneur :

« Aimez- vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

Alléluia. (cf. Jn 13, 34)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 5, 20-26)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :

« Je vous le dis :

Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens,
vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens :

Tu ne commettras pas de meurtre.

Et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement.

Eh bien ! Moi, je vous dis :

Tout homme qui se met en colère contre son frère
devra passer en jugement.

Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal.

Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu.

Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel,

si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi,

laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère,
et ensuite viens présenter ton offrande.

Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui,

pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge,

le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison.

Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

<https://www.aelf.org/bible>

Ma fille,

les actes intérieurs d'une âme qui fait la Volonté de Dieu sont libres de tout mal comme de l'ombre d'un défaut.

Dieu seul est témoin

-d'un acte intérieur et

-si personne ne la désigne, personne ne la regarde et personne ne lui parle.

Dieu est témoin

- de l'œuvre de la créature,

- là où personne ne peut pénétrer, dans l'intérieur de la créature,

Dieu la désigne, la regarde et parle au Ciel tout entier, et souvent aussi à la terre, des grands prodiges de l'œuvre intérieure de cette créature.

Être désignée, regardée par Dieu, obtenir que Dieu parle d'une créature, c'est le plus grand acte et le plus grand honneur qu'elle puisse recevoir.

Cela doit faire partie des grandes œuvres que Dieu va accomplir à travers elle.

Les actes intérieurs sont

-des blessures, des dards, des flèches dans le sein divin,

-sont les célestes messagers

-envoyés par la créature et qui volent vers son Créateur,

apportant la marque de la gloire, de l'amour, en ne cherchant qu'à plaire à Celui qui l'a créée.

En fait, **qui voit, qui écoute, qui apprécie toutes les choses que tu fais en ton intérieur ?**

Personne. **Moi seul en suis témoin, moi seul les écoute et les apprécie.**

C'est pourquoi nous choisissons pour nos plus grandes œuvres

-des âmes qui ne présentent extérieurement rien de grand et de merveilleux,

-des âmes intérieures qui ne sont pas entachées par les vues humaines ou les clameurs, la gloire et l'amour-propre que les œuvres extérieures apportent avec elles.

De fait, **nous avons choisi dans la Rédemption une simple Vierge,**

-sans splendeurs extérieures, -mais dont l'intérieur parlait et avait beaucoup à dire, en tête-à-tête avec son Créateur, comme pour le conquérir et obtenir la Rédemption.

Et nous avons fait la même chose pour le royaume du divin Fiat. Nous avons choisi **une autre âme tout intérieure, qui dira beaucoup et priera Dieu** de concéder le royaume tant attendu.

Comme elle ne se sent observée par personne, l'âme elle-même a l'impression qu'elle ne fait rien de grand et ses actes sont de ce fait imprégnés d'un air céleste.

Par conséquent, **sois attentive et que ton intérieur évolue toujours dans ma Volonté.**